

Initiatives ministérielles

vent, à un moment donné, tenir compte de l'intérêt public.

Nous devons mettre de côté les erreurs de jugement ou autres du passé. Nous ne pouvons pas attribuer la faute à quelqu'un. Nous devons tenir compte des réalités. Nous ne pouvons pas laisser nos navires en haute mer sans protection. Nous ne pouvons pas les laisser amarrés. Nous ne pouvons pas refuser aux anciens combattants les soins qu'ils méritent.

[Français]

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole sur le projet de loi C-49, qui force les travailleurs de deux groupes de la Fonction publique à retourner au travail.

J'aimerais tout d'abord faire un commentaire sur les propos du député qui a parlé avant moi concernant la langue. Je suis sûr qu'il est plus expert que moi dans la langue de Shakespeare. Cependant, je crois que le député devrait réellement avoir une conscience et surtout une sensibilité pour les gens qui demandent le genre neutre dans le langage des lois du Canada. S'il y a un groupe de gens, de personnes, dans ce cas-ci les femmes canadiennes, si elles se sentent inégales à cause de la langue, je crois qu'il est nécessaire, même urgent, c'est même une question, à mon avis, de moralité de nous forcer à prendre le temps. Le député a parlé de changer la langue, que ce soit en français ou en anglais, pour que tous les Canadiens et les Canadiennes se sentent chez eux et chez elles au Canada. Les propos que tenait le député qui m'a précédé au sujet de la langue sont à l'effet que c'était bien de l'ouvrage et que ce serait tout un aria de tout changer. Changer les choses pour rendre les choses correctes, ce n'est jamais assez d'ouvrage! Ce n'est pas trop d'ouvrage. Ce sont des choses qu'il faut absolument faire.

Nous sommes ici des égaux au Canada. Nous sommes tous égaux. Les hommes ne sont pas plus importants que les femmes et *vice versa*, et si on doit se servir d'une langue qui va offenser un groupe ou l'autre, on devrait immédiatement changer sa langue.

Pour revenir au projet de loi C-49 forçant les gens à retourner au travail. . . Le député qui m'a précédé vient d'Halifax sur la Côte-Est du Canada. Je ne comprends absolument pas, je comprends mal le fait qu'il ne protège pas les siens. On me dit que les matelots de l'Est du Canada sont moins payés que ceux de l'Ouest du Canada, dans le Pacifique. C'est comme dire que les bûcherons d'une ville sont moins payés que les bûcherons d'un village. Je ne comprends pas cela. Est-ce qu'ils font le même travail? Est-ce qu'ils travaillent pour le même employeur? L'océan Atlantique, est-ce que c'est plus facile que l'océan Pacifique? Peut-être qu'on peut m'expliquer que l'un est plus difficile que l'autre. S'il n'y a pas

de difficulté, si c'est le même genre de travail, pourquoi ne paie-t-on pas aux gens le même salaire? Je peux bien comprendre que les matelots de l'Est veulent être payés le même salaire que les matelots de l'Ouest. Et j'ai appris que les matelots de l'Ouest sont prêts à prendre une moins grande augmentation de salaire afin de compenser pour les matelots de l'Est. Je trouve que c'est réellement avoir du coeur de la part des matelots de la Colombie-Britannique, les garde-côtes.

On a parlé de l'urgence, de la sécurité et du reste, on me dit que, il y a quelques jours, on a eu besoin de la Garde côtière pour des urgences. Les membres de la Garde côtière étaient au travail avec leurs affiches de piquetage. Et cela n'a pas pris 35 minutes ou une heure ou deux heures pour les trouver, ils étaient là, au travail, devant le lieu de travail. Et on me dit qu'en 20 minutes ils étaient en mer. Ils faisaient leur travail. C'est vraiment à être félicité, un groupe qui fait du piquetage, qui fait la grève, mais quand c'est le temps de sauver la vie aux gens, que ce soit d'autres Canadiens ou Canadiennes, que ce soit des étrangers ou des étrangères, qu'on ait des gens qui s'inquiètent de la sécurité, qui ont à coeur leur travail et qui se rendent au travail pour une question de sécurité. . .

• (1630)

Lorsqu'on parle de ceux ou de celles qui travaillent pour nos services hospitaliers, je crois qu'ils ont raison de demander un salaire équitable. Je trouve cela effrayant et même immoral de voir une femme travailler dans un hôpital quelconque et qu'un homme faisant le même travail, situé dans un autre édifice à deux milles plus loin ou trois ou quatre kilomètres plus loin, puisse gagner jusqu'à 40 p. 100 de plus en salaire. C'est plus fort que moi, mais je ne comprend pas cela! Est-ce qu'on paye les gens à cause de leur sexe ou bien est-ce qu'on paye les gens pour leur rendement au travail?

Je peux comprendre le député d'Halifax-Ouest qui s'inquiète du genre de la personne dans le texte de loi en ce qui a trait à la Fonction publique. Il va de là jusqu'à accepter le fait que les femmes sont moins bien payées que les hommes et que si les femmes travaillent dans un domaine où elles peuvent se faire bafouer facilement par des attitudes comme celle que je viens d'entendre décrire. . . moi, je ne trouve pas cela canadien du tout, je trouve que c'est manquer de coeur, c'est manquer de sens des responsabilités.

On me dit que les hommes et les femmes qui travaillent dans les services hospitaliers sont les moins bien payés au Canada. Eh bien, lorsque nous sommes malades. . . peut-être que les députés du gouvernement devraient être malades pour se rendre à l'hôpital et ensuite aller baver leurs conneries aux gens qui les soignent et les protègent. On verrait comment ils se sentiraient!